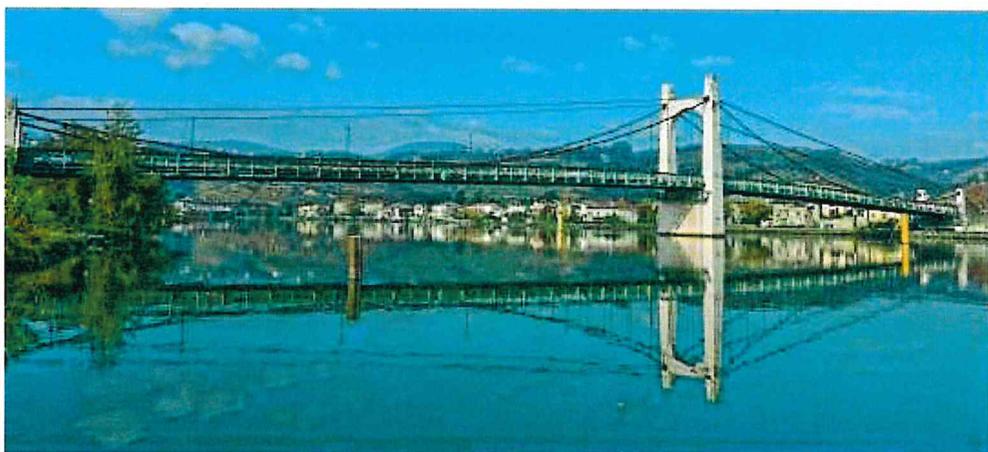


Quel contexte ?

Situé entre les communes de Condrieu (69) et Les Roches-de-Condrieu (38), le pont permet de franchir le Rhône en reliant ses deux rives (RD 28 - RD 4). Si les Départements du Rhône (CD 69) et de l'Isère (CD 38) en sont tous les deux propriétaires, c'est le CD 69 qui en assure la gestion (délégation de la maîtrise d'ouvrage).

Compte tenu de son état de vétusté, des mesures conservatoires afin d'alléger la charge qui pèse sur l'ouvrage ont été prises à compter de 2020 :

- limitation du tonnage à 3,5 tonnes ;
- mise en place d'un alternat par feux ;
- pose de portiques.



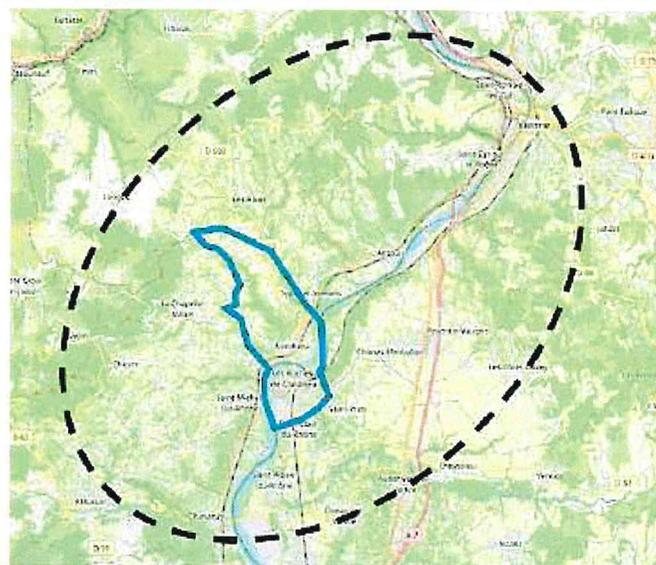
Pourquoi concerter ?

De juillet 2021 à octobre 2022, une première phase d'études préliminaires a permis d'établir un diagnostic du pont et d'étudier diverses solutions de renouvellement de cet ouvrage qui intègrent notamment les déplacements « modes doux » sécurisés.

L'importance de ce franchissement, son environnement et le montant du projet (estimé à 30 M d'€) imposent de réaliser une concertation publique (conformément aux articles L 103-2 et suivants et R 103-1 du code de l'urbanisme). Des enjeux qui conduisent les collectivités à concerter sur les communes de Condrieu et Les Roches-de-Condrieu, et à informer sur un territoire élargi composé d'une vingtaine de communes.

Objectif : fournir une information claire sur le projet, permettre l'expression des attentes, des idées et des points de vue, orienter la poursuite des études.

Quel est le périmètre de la concertation ?



 **Périmètre de la concertation**

 **Périmètre d'information :**

Comment contribuer ?

- Un dossier et un registre au format papier seront à votre disposition en Mairie de Condrieu et des Roches-de-Condrieu aux heures d'ouverture habituelles.
- Le dossier au format numérique sera consultable sur le site internet du Département du Rhône à l'adresse suivante : www.rhone.fr/concertation.

Vous pourrez déposer votre avis via l'adresse dédiée : concertation@rhone.fr

La suite ?

Fin 2023 – début 2024, un bilan sera établi puis délibéré par les deux Départements pour servir de base à la poursuite des études.

Concertation publique

PONT DE CONDRIEU
LES ROCHES-DE-CONDRIEU

Du 21 juin
au 13 octobre 2023
Donnez votre avis !



www.rhone.fr/concertation

   www.rhone.fr

Hôtel du Département 29 - 31 cours de la Liberté
69483 Lyon cedex 03

0 800 869 869 Service à appel
gratuit

www.rhone.fr/contact

©Département du Rhône - Service communication
Crédits photos : CD69 - Fabrice Schiff - Mai 2023

